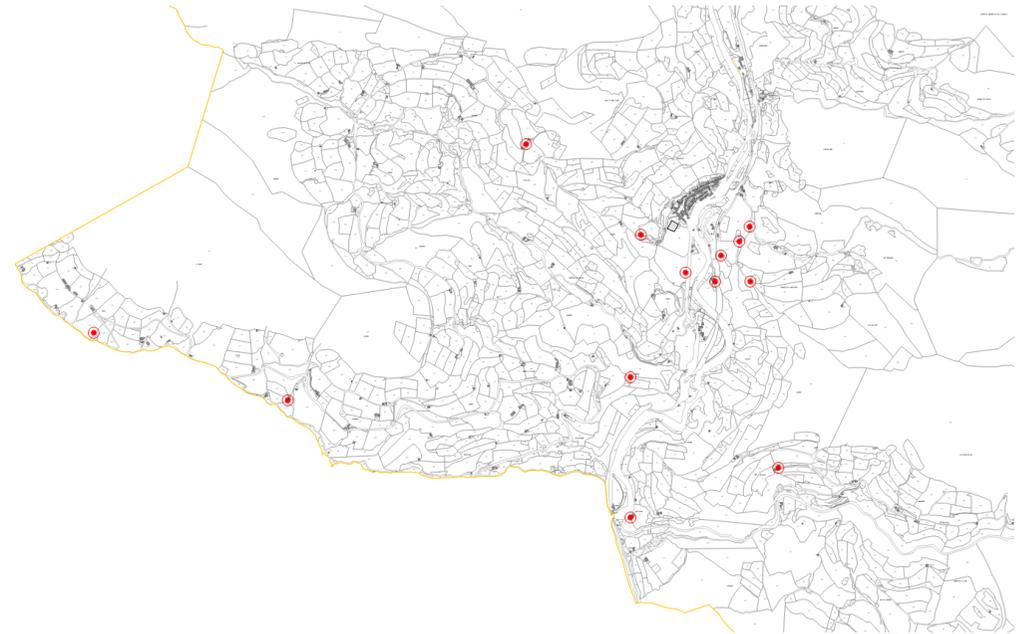


 **Le changement de destination** de bâtiment agricole au titre de l'article L151-11 du Code de l'urbanisme. Les 13 bâtiments agricoles identifiés contribuent à la préservation du patrimoine bâti communal, les critères pris en compte pour leur repérage et leur préservation sont :

- la contiguïté ou pas avec des bâtiments agricole (à 50, 100 ou 200 mètres)
- la situation générale et la topographie
- la proximité avec le bourg
- l'état général du bâti
- l'accès routier
- la desserte par les réseaux
- l'impact sur l'environnement naturel et la biodiversité
- les risques naturels
- la valeur patrimoniale
- la valeur architecturale
- l'impact positif pour la vie d'un quartier
- l'impact positif pour le paysage
- l'impact négatif pour les espaces agricoles



Les 13 bâtiments agricoles éligibles au changements de destination ont fait l'objet d'une analyse multicritères (exposés dans le tableau ci-après).

n°	n° mairie	cadastre	propriétaire	quartier	lieu-dit	situation et topographie	proximité bourg	état du bâti	accès routier	desserte par les réseaux (AEP)	impact sur l'environnement naturel et la biodiversité	risques naturels	valeur patrimoniale	valeur architecturale	impact positif /le quartier	impact positif sur le paysage	Impact agricole	total	observations	observations complémentaires
18	20	C719	COMMUNE	Latapie	grange	3	2	2	2	2	2	0	1	1	2	2	0	19	jouxe la zone 2 AU	Batiment sur C716
2	2	D647	CHOURROUT J.	Ichère O	Castet	2	0	2	3	2	0	1	2	2	2	1	0	17	proximité du bourg de Lourdios	Trop près d'un siège d'exploitation agricole
12	18	A390	SAFFORES B.	Bourg	grange	3	3	2	2	2	0	0	1	1	1	1	0	16	proximité du bourg	
3	3	D506	?	Ichère O	Castet	1	0	1	1	2	0	1	2	2	2	2	0	14	proximité du bourg de Lourdios	
21	5	C43	CEDET B.	Pontsuzon	grange	2	0	2	2	2	2	0	1	1	1	1	0	14	contigu à une habitation	Batiment sur C42
1	1	D551	CHOURROUT J.	Ichère O	Petit	2	0	1	3	2	0	1	1	1	2	0	0	13	proximité du bourg de Lourdios	
14	24	B385	TAPIE AM.	la gare	Couchet 1*	2	2	2	2	2	0,5	0	0	0	0	1	0	11,5	contigu à une habitation	
8	14	A116	CASTERA J.P.	Bosdapous	Castéra	2	0	-1	2	2	0	0	1	1	1	1	0	9	site très bien exposé	Bâtiment sur A115
11	17	A350	HOFFMANN B	Bosdapous	Atheret	0	2	1	2	2	0	0	0	0	1	1	0	9	proximité du bourg	
5	11	D30	CHOURROUT Jo.	Ichère E	Mail de Couret*	1	0	0	1	0	0	1	1	1	1	1	0	7	site bien exposé	
24	8	C724	FRIQUET C.	Gey	Pouyanne*	1	0	2	1	1	0	-1	0	0	1	1	0	6	contigu à une habitation agricole (déjà rénové)	
16	22	C153	LESPOUNE P.	la gare	Couchet 3	1	2	-1	0	0	0,5	0	1	0	0	1	0	4,5	jouxe la zone SAU	
15	23	C154	LESPOUNE P.	la gare	Couchet 2	1	2	-1	0	0	0,5	0	1	0	0	1	0	4,5	jouxe la zone SAU	
17	21	B377	COMMUNE	la gare	Couchet 4*	1	2	-1	0	1	0,5	0	0	0	0	0	0	3,5	jouxe la zone SAU	
4	4	D184	BENOIT P.	Ichère E	Laborde*	0	0	0	0	1	-1	1	0	0	0	0	-1	0	en contrebas de la voie communale	
19	19	C142	COMMUNE	Latapie	grange*	1	0	0	0	0	-0,5	0	0	0	0	0	-1	-0,5	isolé	
22	7	C53	LAPEVRE J.	Pontsuzon	?*	0	0	0	0	0	-1	0	1	0	0	0	-1	-1	enclavé et envahi par la végétation	
23	6	C54	CEDET B.	Pontsuzon	?*	0	0	0	0	0	-1	0	1	0	0	0	-1	-1	enclavé et envahi par la végétation	
25	9	C370	ABRAM P.	Gey	ancienne école?	0	-1	-1	-1	0	0	0	0,5	0	1	1		-0,5	valeur patrimoniale liée à l'ancienne école,	correspond déjà à une habitation à ne plus prendre en compte
9	15	A468	DE LA RIVA JJ.	Bosdapous	Pacot*	0	0	-1	-1	-1	-1	0	2	1	0	0	-1	-2	enclavé	
6	12	D384	MOUSQUES M.	Bosdapous	Lanne 1*	-1	0	0	0	0	-1	0	0	0	1	0	-1	-2	enclavé et envahi par la végétation	
20	10	C115	COMMUNE	Pontsuzon	grange	-1	0	0	0	0	-0,5	0	0	0	0	0	-1	-2,5	enclavé et envahi par la végétation	
7	13	D386	MOUSQUES M.	Bosdapous	Lanne 2*	-1	0	0	0	0	-1	-1	0	0	1	0	-1	-3	enclavé et envahi par la végétation	
13	25	B219	JUNGALAS B.	Serrelongue	grange	-1	-1	0	2	0	-1	0	0	0	-1	0	-1	-3	envahi par la végétation	
10	16	A325	MOUSQUES M.	Bosdapous	Castéra*	-1	0	-1	-1	-1	-1	0	1	0	0	0	-1	-5	enclavé et envahi par la végétation	
26	C009	XX	XX	XX	XX	-1	-1	-1	0	0	0	1	1	0	0	-1			contigu à un siège d'exploitation agricole	
* site étudié Sur la base de photos aériennes (google earth) et cartes IGN																				